



Département de l'Isère
Arrondissement de la Tour du Pin

Délibération 2023-0603-1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 6 MARS 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mil vingt-trois,
le lundi 6 mars
le Conseil Municipal de la commune de FOUR
dûment convoqué le 01 mars s'est réuni en session ordinaire à
la mairie, sous la présidence de Jean PAPADOPULO, Maire. La
séance est ouverte à 20h00.

Présents : Jean Papadopulo, Anh Brun, Eric Doyen, Matthieu Joly, Christelle Bernard, Pascale Besch, Marielle Berlioz, Emilie Delwaulle, Cécile Gerey, Matthieu Querenet, Nicolas Jambot, Patrice Fournier, Jimmy Delroise, Véronique Luxos, Serge Comberousse

Pouvoirs : /

Absent : /

Secrétaire de séance : Matthieu Querenet est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT.

Objet : Approbation du compte de gestion 2022 du trésorier principal

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2022 établis et remis par le Trésorier, Madame Elisabeth MOTTE.

Après avoir comparé les chiffres contenus dans le compte de gestion avec ceux du compte administratif de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal constate et certifie qu'ils sont identiques et APPROUVE à l'unanimité, le compte de gestion du Trésorier.

Acte rendu exécutoire par : - dépôt en Sous-Préfecture le 08 MAR. 2023
- publication et/ou notification le 08 MAR. 2023

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Jean Papadopulo,
Maire de Four



Matthieu Querenet,
Secrétaire de séance

